

FICHE D'INSCRIPTION KARATE



Saison 2017-2018

Merci de nous faire connaître les éventuels changements au cours de la saison

ADHERENT(E)

Nom : / _____ / Prénom : / _____ / SEXE : |M| ou |F|

Date de naissance : /__/__/ __/__/ __/__/ Lieu : / _____ /

Nationalité : / _____ /

Adresse : / _____ /

CP : / _____ / Ville : / _____ /

Courriel : _____ @ _____

Couleur de ceinture actuelle : _____

REPRESENTANTS LEGAUX DE L'ADHERENTS

(pour les mineurs)

	PERE	MERE	AUTRE
Nom :			
N°portable			

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

(aux horaires d'entraînement)

Nom : / _____ / Lien de parenté : / _____ /

Tél : / _____ / ou / _____ /

POUVOIR ACCIDENT / URGENCE

Je soussigné autorise le Président du LMSK ou le professeur, à donner en mes nom, lieu et place toute autorisation nécessaire pour la santé (appel du Centre 15) ou pour tout acte opératoire ou d'anesthésie qui serait décidé par le corps médical dans le cas où l'adhérent(e) ou l'enfant serait victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide, lors des entraînements, compétitions ou sorties organisées par le Le Mée Sports Karaté.

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

Contre-indications médicales ou observations particulières à signaler (ex : allergies, asthme...)

AUTORISATION DROIT A L'IMAGE

Autorise le droit à l'image

N'autorise pas le droit à l'image

Lors de manifestations, nous réalisons des clichés photographiques dans le seul but d'assurer la promotion du Club. En cochant cette case, vous autorisez Le Mée Sports Karaté à reproduire votre image pour tous supports (dépliants, presse, internet et tous moyens actuels et futurs sans versement d'aucune somme)

CADRE RESERVE AU MEE SPORTS KARATE

Certificat médical pour le Club LMSK : oui

Licence n° _____

4 enveloppes timbrées avec adresse : oui

1 photo d'identité : oui

Cours :

Mercredi : 17 H – 18 H

Vendredi : 18 H – 19 H

18 H – 19 H

19 H – 20 H

19 H – 20 H

<i>Mode de règlement</i>	<i>Banque</i>	<i>Montant</i>	<i>Date d'encaissement</i>
1/ chq n°	_____	30 septembre 2016
2/ chq n°	_____	30 novembre 2016
3/ chq n°	_____	31 janvier 2017

Ou espèces :
.....

Tout accident (constaté obligatoirement par le professeur du Club LMSK) doit être déclaré par le licencié dans les 5 jours.

En adhérant à Le Mée Sports Karaté, je m'engage à respecter ses statuts et j'ai pris connaissance du Règlement intérieur et je l'accepte.

Fait au Mée sur Seine, le /___/___/2017.

Signature de l'adhérent ou du représentant légal.

(précédée de la mention « lu et approuvé »)